

Pas d'accord politique sur une ASBL bicommunautaire à Bruxelles à un an à peine des élections de 2014 : la fin d'un modèle bruxellois ?

L'ASBL Centre de Documentation et de Coordination sociales (CDCS-CMDC) est active depuis 36 ans. Elle est reconnue depuis 1990 comme service d'information sociale par la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (Cocom) et à ce titre installée dans les locaux de l'administration de la Cocom. Elle avait été créée 10 ans plus tôt dans la foulée de la 1^{ère} réforme de l'Etat par l'ensemble des services publics et privés des 19 communes bruxelloises.

Ce service d'information bicommunautaire offre aux pouvoirs publics et aux professionnels de l'action social-santé bruxellois un accompagnement et des outils de travail uniques pour aborder la réalité et l'actualité de l'offre de services sociaux-santé à Bruxelles :

www.bruxellessocial.be: un accès gratuit, transparent et bilingue à l'ensemble des 4 000 acteurs social-santé actifs en région bruxelloise ;

www.brudoc.be: un accès gratuit et bilingue à la documentation sur les secteurs social-santé ;

www.hospichild.be: un accès gratuit et trilingue à toute l'information concernant les aspects administratifs, économiques, scolaires, sociaux et professionnels de l'hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans à Bruxelles.

Le trafic sur l'ensemble des 3 sites est de plus 360.000 visites par an dans un contexte exclusivement professionnel et bruxellois.

Ces outils gratuits et bilingues sont renforcés et accompagnés par des services personnalisés d'information et d'expertise.

Au-delà de ces services, il faut souligner la plus-value apportée sur le territoire bruxellois par cette organisation en termes de mise en réseau des acteurs social-santé sur une base bicommunautaire.

Malgré les promesses des Ministres de tutelle, Evelyne Huytebroeck et Brigitte Grouwels et l'intérêt déclaré par les autres Ministres finançant l'institution, le CDCS-CMDC sera en cessation de paiements à la fin de l'été.

Les pouvoirs subsidiaires restent muets quant à une solution structurelle pour assurer la viabilité du CDCS-CMDC, et ce malgré le dépôt d'un plan stratégique, la préparation d'un plan de développement et la réduction des dépenses de fonctionnement de 10% en deux ans. Par ailleurs, le Conseil d'administration avait procédé à sa demande à un audit de l'institution qui s'est avéré largement positif pour celle-ci tout en pointant l'insuffisance de l'encadrement et des moyens financiers pour assurer les missions confiées par les Ministres dans leurs différentes compétences.

Alors que la Flandre développe une politique social-santé efficace, transparente et ambitieuse au travers d'un projet de Plateforme centrale d'information social-santé,

Bruxelles est incapable de se décider et de valoriser les outils existants et plonge un service public fonctionnel dont la qualité est reconnue par tout le secteur dans la précarité et la tourmente, 17,5 équivalents temps plein étant menacés.

Manifestement, les Ministres compétents et responsables du dossier n'ont pas été en mesure jusqu'à ce jour de trouver une issue positive pour l'avenir de cet organisme, dans le cadre d'une politique sociale-santé commune.

Cette situation est d'autant plus schizophrénique que ces mêmes ministres continuent de solliciter l'ASBL pour alimenter leurs projets et politiques respectives.

Au moment où une étude de la Banque nationale pour la Fondation Roi Baudouin confirme l'importance pour l'économie des asbl dans un contexte morose, le CDCS-CMDC en appelle à la solidarité et au soutien du secteur associatif pour que les autorités concernées donnent une suite positive à ce dossier.

Dans ce contexte, l'ASBL sollicite dans l'extrême urgence une nouvelle intervention du Ministre-Président pour débloquer ce dossier et concevoir une politique d'information social-santé à la hauteur des besoins et des enjeux de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les responsables de l'association attendent des pouvoirs publics qu'ils se mettent autour de la table et prennent leurs responsabilités.

Personnes de contact pour des informations complémentaires :

Marc THOMMES, président : 0475/77.58.73

Dirk D'HAENENS, coprésident : 0486/14.12.67